

Erratum

Guide des Règles sur les cartes professionnelles et les autres représentations

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans le *Guide des Règles sur les cartes professionnelles et les autres représentations* reproduit à la section 3.1 du bulletin du 25 juillet 2013 (vol. 10, n° 29). À la page 20 du guide (p. 113 du bulletin), dans l'exemple de carte professionnelle intitulé « Rencontre 2 », il faut lire « conseiller en sécurité financière » au lieu de « courtier en sécurité financière ».

Un erratum est publié à cet effet dans la section 3.1 du bulletin du 5 septembre 2013.